

Réf : 000562

Casablanca, le

31 MAI 2023

## Décision d'Appel à Candidature Interne Chef (fe) du Département Suivi des Travaux Direction des Infrastructures

- Vu la loi n° 14.89 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) transformant l'Office des Aéroports de Casablanca en Office National des Aéroports ;
- Vu le décret n° 2.89.480 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) pris pour l'application de la loi n° 14.89 ;
- Vu le Dahir n° 1.21.20 du 22 Février 2021 portant nomination de Madame la Directrice Générale de l'Office National Des Aéroports ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement N° 07.2013 du 29 Avril 2013 et de la procédure N°DCH.PS09.P.028/03 portant sur le processus de nomination aux postes de responsabilité au sein des établissements publics ;
- Vu l'organisation de l'Office National des Aéroports ;

### DECIDE

#### ARTICLE UN/- OBJET

L'Office National des Aéroports lance un Appel à Candidature interne pour occuper le poste de **Chef (fe) du Département Suivi des Travaux** au sein de la **Direction des Infrastructures**. L'appel à candidature est ouvert au profit des candidats (es) internes remplissant les conditions d'éligibilité stipulées au niveau de l'article trois de la présente décision.

#### ARTICLE DEUX/- MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

- **Mission :**
  - Gérer et superviser la mise en œuvre des projets de développement des bâtiments, des infrastructures et des équipements aéroportuaires jusqu'à la livraison et le transfert à l'exploitant, dans les meilleures conditions de qualité, coûts et délais, et ce conformément à la réglementation nationale et internationale.
- **Activités principales :**
  - Superviser et coordonner la réalisation des projets de classe 1 et 2 conformément au processus de gestion des infrastructures aéroportuaires et à la réglementation en vigueur :
    - Maitrise de la réalisation technique ;
    - Respect des délais ;
    - Maitrise des coûts ;
    - Anticipation & maitrise de tout éventuel changement dans la réalisation du projet ;
    - Maitrise des risques qui en découlent ;
    - Respect des engagements des parties prenantes ;
    - Gestion et validation des paiements des prestataires... ;
    - Règlement régulier des situations des entreprises.
- Suivre la validation des autorisations nécessaires au démarrage des projets ;
- Veiller à la définition d'un phasage adéquat pour limiter l'impact et la gêne causés par les travaux sur l'activité aéroportuaire ;



- Veiller à la validation des dossiers d'exécution des projets par les services compétents ;
- Valider les demandes de changements affectant le coût initial et/ou le délai des projets ;
- Définir les besoins et les ressources nécessaires à la réalisation des projets et superviser leur mise en œuvre ;
- Contribuer à l'amélioration continue de la direction par le partage du retour d'expérience avec les entités de la direction et la capitalisation des bonnes pratiques ;
- Contribuer à une veille permanente sur les évolutions technologiques et réglementaires aéroportuaires ;
- Assurer, consolider et valider les reportings périodiques des activités du département et veiller à la tenue à jour de la plateforme PMO ;
- Veiller au respect des procédures SMQ de la direction et contribuer à leur mise à jour et amélioration.

**Gestion des moyens humains :**

- S'assurer de l'adéquation des profils aux fonctions occupées pour les postes-clés de son entité ;
- Définir les objectifs des responsables placés sous sa hiérarchie et procéder à leur évaluation ;
- Organiser la délégation de ses propres responsabilités ;
- Animer le personnel de son entité et veiller à son développement ;
- S'assurer que le personnel relevant de sa responsabilité a suivi les formations adéquates ;
- Identifier les risques relatifs aux dangers qui peuvent nuire à la santé ou détériorer les conditions de travail du personnel de son entité et mettre en place les actions correctives pour les réduire ;
- Être le garant principal de la continuité de service dans les domaines relevant de sa compétence.

**Contrôle interne et des performances :**

- S'assurer de l'identification et de l'évaluation des risques liés aux processus internes de son entité, et de la mise en place des plans de contrôle appropriés ;
- S'assurer du respect strict des procédures de son entité ;
- Elaborer et gérer les budgets d'investissement et de fonctionnement de son entité ;
- Veiller à la bonne gestion et à la préservation du patrimoine de son entité ;
- Veiller à l'élaboration du tableau de bord des performances de son entité et en assurer le suivi.



### **ARTICLE TROIS /- PROFIL RECHERCHE**

Les candidats (es) doivent remplir les conditions suivantes :

<b>Niveau d'étude requis</b>	Ingénieur d'état
<b>Formation / Spécialité</b>	Génie civil, électrique, électronique, informatique industrielle, électromécanique, énergétique, ou équivalent
<b>Nature de l'expérience recherchée</b>	Suivi de la réalisation des projets d'infrastructures et/ou équipements aéroportuaires
<b>Pré requis</b>	Expérience minimale de 10 ans

### **ARTICLE QUATRE/- DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...)
- Lettre de motivation assortie obligatoirement de l'avis du chef hiérarchique et du directeur de l'entité sur les compétences professionnelles ;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat(e) suggère pour le poste pourvu.

### **ARTICLE CINQ ET DERNIER/- MODALITE DE CANDIDATURE**

Les candidats (es) intéressés (es) par le poste doivent adresser leur dossier de candidature version électronique à [appel\\_candidature@onda.ma](mailto:appel_candidature@onda.ma) (Veuillez mentionner en objet l'intitulé du poste pourvu), du **02 JUIN 2023** au **08 JUIN 2023** date de rigueur.

  
Direction Générale  
La Directrice Générale  
Habiba LAKLALECH

